

MILLE LIEUX HUMIDES

La lettre d'information sur les milieux humides de Bourgogne-Franche-Comté

N°4 - Décembre 2021



Inondation à Morteau en 2007 (25) - L. Bettinelli - CEN Franche-Comté



L'édito de... Philippe ALPY

Président de l'Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) Haut-Doubs Haute-Loue

Le paysage institutionnel dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques est depuis quelques années en pleine évolution, en lien avec la **création de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** (GEMAPI) dévolue aux Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

S'il est vrai que cette compétence est avant tout née des conséquences dramatiques des inondations liées aux cours d'eau ou aux submersions marines (inondations de la Somme, crues cévenoles, tempête Xynthia, etc.) dans les années 2000 à 2010 avec une volonté d'**identifier un niveau territorial de responsabilité** (en l'occurrence l'échelon local des collectivités, ce qui peut être sujet à discussion), le législateur a souhaité, dès le départ, **lier la prévention des inondations avec le bon fonctionnement des milieux aquatiques**.

L'objectif était que **les collectivités mettent en place une gestion globale du «grand cycle de l'eau»**, partant du principe que les «solutions fondées sur la nature» (reméandrement de cours d'eau, restauration de zones humides) sont souvent de bons moyens de diminuer les risques d'inondation à l'aval. Bien que le législateur ne soit pas allé au bout de la logique qui aurait voulu que cette compétence soit obligatoirement exercée à l'échelle des bassins versants, force est de constater que, sur le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté, **de nombreuses collectivités ont su travailler de concert pour construire de nouveaux outils à la bonne échelle territoriale**.

Ainsi, par exemple, l'**EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue** est le fruit d'un rapprochement de deux anciens syndicats de gestion des milieux aquatiques. Ces derniers ont fusionné pour donner naissance à un outil constitué de neuf EPCI et du Département du Doubs, qui interviennent sur un bassin versant cohérent de 2 255 km² et 195 communes. Ce rapprochement et cette mutualisation permettent de poursuivre et de **diffuser progressivement sur les nouveaux territoires les démarches engagées par les anciens syndicats** dans le domaine de la préservation et la restauration des milieux aquatiques. Citons par exemple le lancement d'**un Plan de gestion stratégique pour les zones humides** à l'échelle de l'EPAGE, comme celui du bassin de l'Ognon qui vous est présenté dans cette lettre d'information, ou encore la réflexion avec d'autres partenaires vers **un nouveau programme Life* Climat** visant à restaurer les milieux tourbeux sur un territoire élargi.

* Le programme Life est un instrument financier de la Commission européenne entièrement dédié à soutenir des projets dans les domaines de l'environnement et du climat.

La Journée mondiale des zones humides aura lieu le 2 février 2022.

Autour de cette date, pendant un mois, de nombreuses animations sur le thème «Agir pour les zones humides, c'est agir pour l'Homme et la Nature» vous seront proposées près de chez vous.

Informations sur : www.zones-humides.org

Journée mondiale des zones humides



SOMMAIRE

3 - Mise à jour des connaissances

État d'avancement des inventaires de milieux humides à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté

4 - Zoom sur...

Les étangs, des écosystèmes foisonnantes aux enjeux complexes

6 - Des actions dans les territoires

11 - Boîte à outils

Sigogne, la plateforme de géoservices pour connaître les enjeux de biodiversité

12 - Un site à découvrir

L'Espace naturel sensible de l'étang de Marcenay

Le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté en quelques mots...

Sa principale mission est d'apporter un appui aux acteurs des territoires par la mise à disposition d'outils mutualisés et l'apport de conseils techniques, notamment pour la réalisation d'inventaires de milieux humides, la construction de stratégies d'intervention, la mise en œuvre d'opérations de gestion ou de restauration, mais aussi dans le domaine de la sensibilisation. Plus d'informations sur : <https://bit.ly/presentationPMH>

En couverture : Crapaud commun - Groupe naturaliste universitaire de Bourgogne

Bief Rouget Houtaud - EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue / Curage de mare - Communauté de communes Les Bertranges



Les prairies inondables d'Ouroux-sur-Saône (71) - O. Girard - CEN Bourgogne

DE PLUS EN PLUS DE MILIEUX HUMIDES INTÉGRÉS DANS LA BASE DE DONNÉES

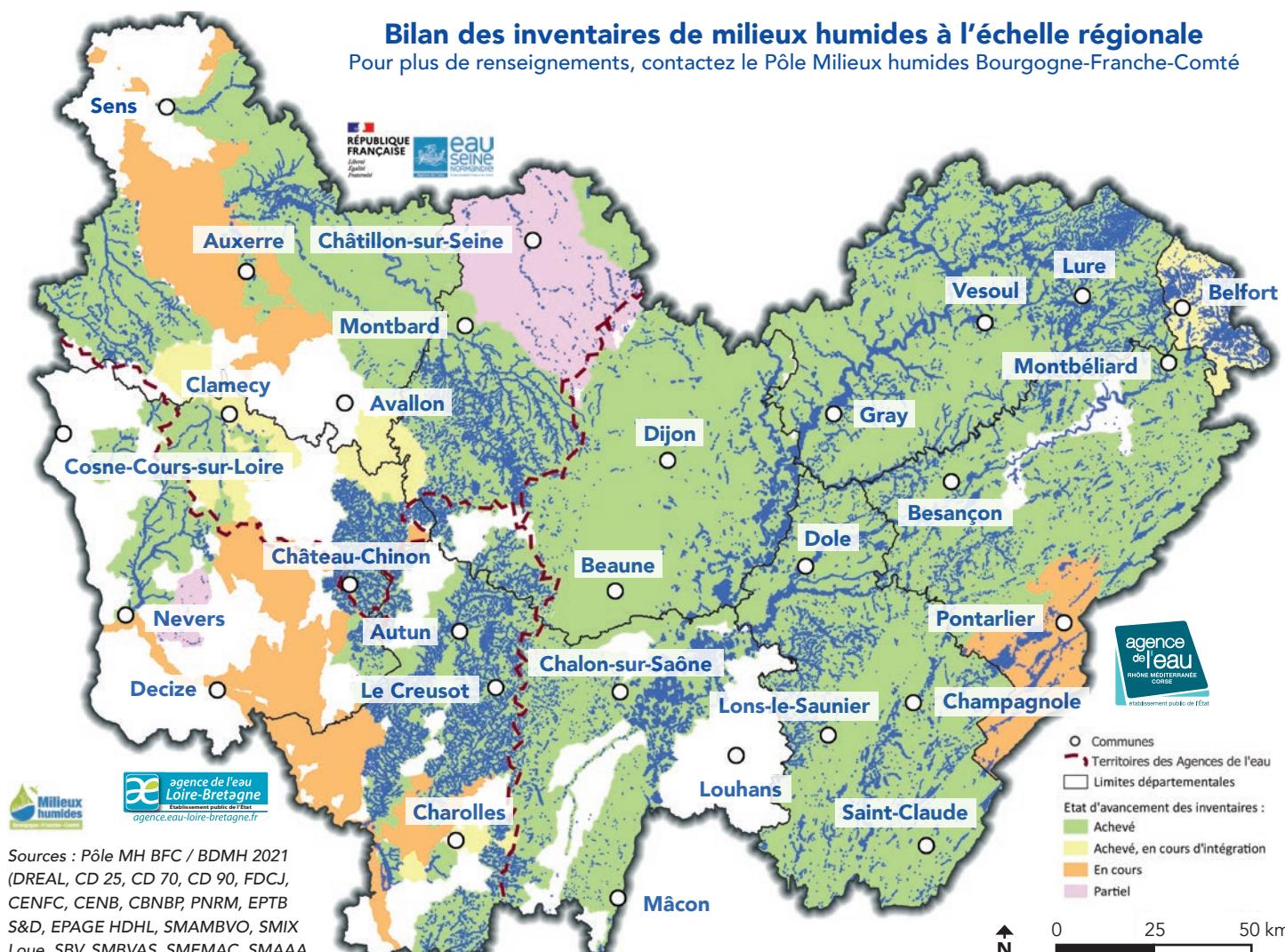
- Nombre de milieux humides **fin 2020 :** 44 732 milieux humides (151 691 ha)
- Nombre de milieux humides **fin 2021 :** 49 113 milieux humides (170 281 ha)
- > 4 381 milieux humides (18 590 ha) supplémentaires

ÉTAT D'AVANCEMENT DES INVENTAIRES DE MILIEUX HUMIDES À L'ÉCHELLE DE LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Les inventaires de milieux humides permettent d'identifier les secteurs à préserver et d'envisager des actions de gestion ou de restauration. Bien que non réglementaires et non exhaustifs, ils sont un outil d'aide à la décision pour les collectivités. À ce jour, les inventaires couvrent 85% de la région.

Bilan des inventaires de milieux humides à l'échelle régionale

Pour plus de renseignements, contactez le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté



Sources : Pôle MH BFC / BDMH 2021
(DREAL, CD 25, CD 70, CD 90, FDCJ,
CENFC, CENB, CBNBP, PNRM, EPTB
S&D, EPAGE HDHL, SMAMBVO, SMIX
Loue, SBV, SMBVAS, SMEMAC, SMAAA,
SYMISOA, SMBVA, CCVM, CCC, CUCM,
CCCL, CCLB, MELA, CDA 70)
Réalisation : Pôle MH BFC 2021, QGIS



La thématique des étangs est ici abordée de manière générale et simplifiée. En réalité les choses sont bien plus complexes et nuancées.

LES ÉTANGS, DES ÉCOSYSTÈMES FOISONNANTS AUX ENJEUX COMPLEXES

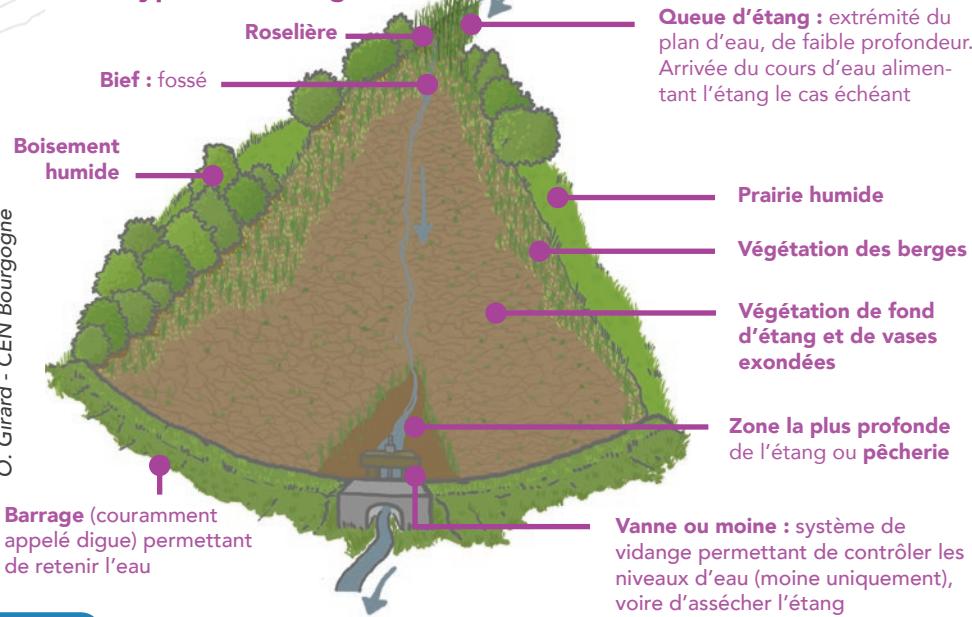
Vous avez dit «étangs» ? Mais qu'entend-on par «étangs» ? L'imaginaire collectif les définit en fonction de leur surface, les mares étant de petits plans d'eau et les étangs des plans d'eau de plus grande superficie. En réalité, il n'existe pas de définition unique. Selon les personnes, c'est la présence d'ouvrages de vidange ou une profondeur plus importante qui les différencie des mares.

Une grande majorité d'étangs est d'origine anthropique. Certains sont âgés de plusieurs siècles et ont été créés afin de fournir une réserve d'eau ou de poissons. D'autres sont d'origine plus récente et issus soit de la remise en eau d'anciennes gravières ou carrières d'extraction de matériaux, soit de petites zones de loisirs aménagées à titre privé.

DES MILIEUX HUMIDES PAS COMME LES AUTRES...

La biodiversité des étangs est étroitement liée à... leurs bords ! De manière paradoxale, c'est la mosaïque de milieux naturels qui se développe sur leurs abords, avec toutes les nuances que peuvent offrir le profil des berge, les variations du niveau d'eau et les queues d'étangs, qui concentre la majorité des enjeux écologiques.

Schéma type d'un étang



En matière d'accueil de la biodiversité, **deux types d'étangs** se distinguent :

- **Les étangs avec peu de variations du niveau d'eau**, propices à la formation de **roselières**, milieux de prédilection de nombreux **canards** et **passereaux** (roussoires, etc.) et zones de nourrissage pour les **Ardéidés** (hérons, etc.).

- **Les étangs avec fortes variations du niveau d'eau**, favorables au développement de **berges exondées végétalisées** sur lesquelles poussent des **gazons amphibiens** passant la majeure partie de leur cycle biologique sous l'eau. On y trouve des plantes rares, voire protégées, telle que la Littorelle à une fleur.

La qualité de l'eau influence aussi le développement de la végétation et donc les milieux entourant l'étang. La pauvreté en éléments nutritifs permet ainsi l'apparition de plantes plus rares.

DES ENJEUX CONTRASTÉS

Milieux créés et aménagés par l'homme, les étangs présentent **des intérêts pour la nature et les humains** :

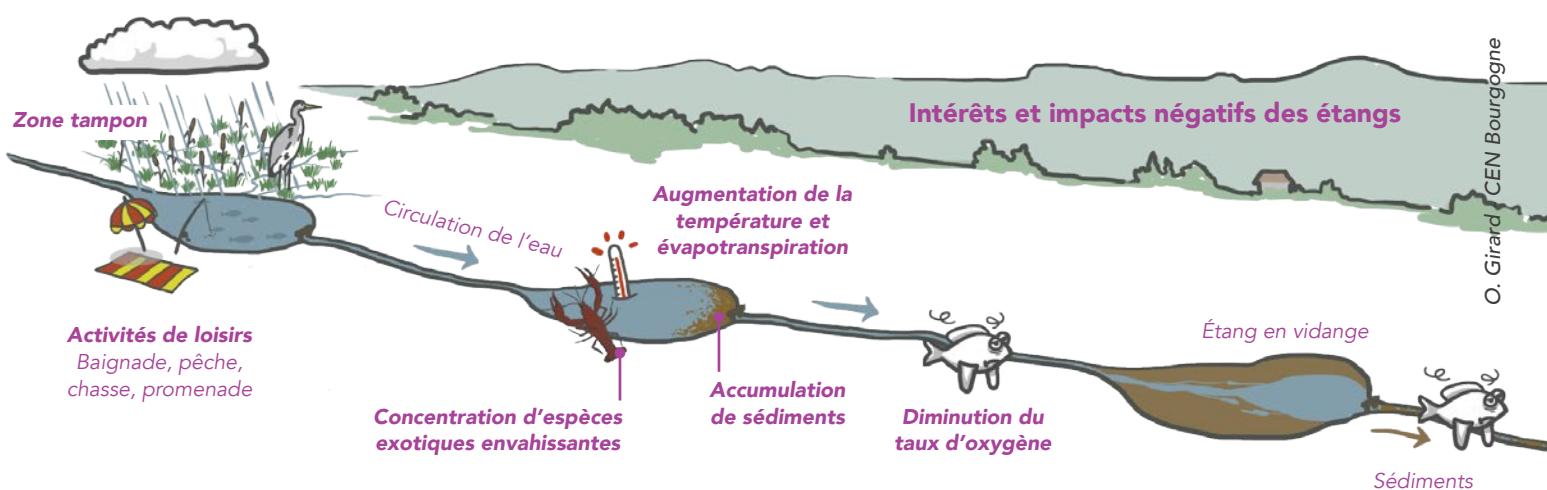
- Ils fournissent des **ressources pour la production piscicole** et possèdent une **grande valeur touristique et de loisirs**.
- En collectant les eaux de pluie, ils jouent un **rôle de tampon** lors des fortes précipitations.
- Ils abritent une **importante biodiversité** liée aux eaux calmes.
- Ils ont souvent **un lien fort avec les canaux** comme les barrages-réservoirs de Panthier et Grosbois qui alimentent le canal de Bourgogne.

Cependant, les étangs ont aussi **un impact négatif** :

- **Ils perturbent le régime thermique des cours d'eau** : en ralentissant leur écoulement, ils créent des masses d'eau qui se refroidissent en hiver et se réchauffent en été. Ce phénomène est particulièrement dommageable en tête de bassin versant, où la différence de températures entre l'étang et les cours d'eau est forte. De plus, cela conduit à une baisse de la teneur en oxygène dans l'eau, néfaste pour la faune, surtout les poissons.
- Ils sont par ailleurs des pièges pour les sédiments. Lors des vidanges, **les vases accumulées peuvent être relâchées brusquement et perturber le fonctionnement des cours d'eau** qui nécessitent plutôt un flux continu et diffus.
- Ils constituent **une rupture de la continuité écologique** lorsqu'ils sont en barrage le long d'un cours d'eau et bloquent ainsi la remontée des truites ou saumons sauvages qui ne peuvent franchir les aménagements.
- Ils sont **des milieux de prédilection pour les espèces exotiques envahissantes** (Poisson-chat, Écrevisse de Louisiane, etc.) qui y ont été introduites par l'homme.



L'étang Chalat (39)
A. Buttin - CEN Franche-Comté



ET EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ?

La Bourgogne-Franche-Comté compte **plusieurs territoires riches en étangs**. Citons ainsi la Bresse, le Plateau des mille étangs et la Puisaye. Dans ces secteurs, les étangs constituent toujours une ressource économique, pour le tourisme ou l'exploitation piscicole, tout en étant des enjeux pour la biodiversité et la ressource en eau. **Une gestion équilibrée, respectueuse de l'environnement et du fonctionnement des cours d'eau qui leur sont associés, est devenue la responsabilité de leurs gestionnaires** comme de celle des animateurs de territoires qui les appuient.

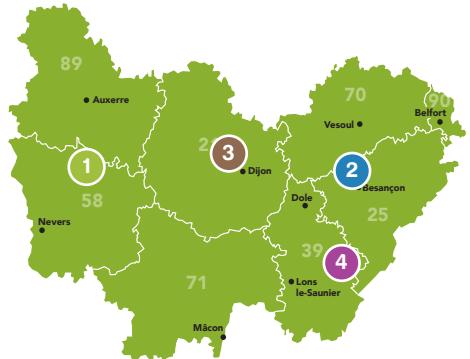


Pêche de l'étang de Marcenay
G. Doucet - CEN Bourgogne

Plus encore que pour d'autres milieux, ce sont donc bien l'emplacement (sur le bassin versant et sur le cours d'eau), la physionomie (présence de berges abruptes ou douces) et la gestion du niveau d'eau et du peuplement piscicole effectuée par l'homme (favorisant la place de la végétation) qui font d'un étang, ou d'un réseau d'étangs, des milieux humides favorables à la biodiversité, tout en limitant autant que possible leur impact sur la fonctionnalité des cours d'eau auxquels ils sont liés.

Adeline LEPOULTIER
Conservatoire d'espaces naturels
de Franche-Comté

Cédric FOUTEL
Conservatoire d'espaces naturels
de Bourgogne



1 UNE FRAYÈRE À BROCHET À NOUVEAU FONCTIONNELLE

L'Yonne est un cours d'eau dynamique dont le tracé change régulièrement, laissant ainsi des vestiges d'anciens bras. Ces derniers, appelés **bras morts**, ont **un rôle très important pour la vie aquatique et la biodiversité**. C'est pourquoi le **Syndicat mixte Yonne Beuvron** a choisi de reconnecter et de restaurer certains d'entre eux.

Des premiers travaux récemment réalisés ont permis de **rétablir une connexion fonctionnelle entre la rivière Yonne et une zone de frayère**, afin de favoriser la circulation des poissons. La reconnexion sur la partie aval et l'aménagement d'une faible pente entre la zone de frayère et l'Yonne permettent

désormais de **maintenir un certain niveau d'eau dans le bras mort**, de protéger et de **restaurer 3 250 m² de milieux humides**. En hiver, les crues inonderont de nouveau la frayère par débordement de l'Yonne et par des phénomènes de remontées de nappes et les brochets géniteurs pourront ainsi accéder à leur zone de reproduction. À la fin du printemps, la frayère se videra peu à peu pour permettre aux brochetons de rejoindre la rivière.

Afin de mesurer l'efficacité des aménagements, **un suivi scientifique de l'évolution du milieu** sera mis en place en collaboration avec la **Fédération de pêche de la Nièvre**.

Porteur du projet : Syndicat mixte Yonne Beuvron

Partenaires techniques : Fédération de pêche de la Nièvre, Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique « Le barbeau de Tannay »

Coût total du projet : 12 200 € TTC

Partenaire financier : Agence de l'eau Seine-Normandie (80%)

Priscillia PINAUD

Syndicat mixte Yonne Beuvron

2 PAS À PAS VERS UN PLAN DE GESTION STRATÉGIQUE DE LA VALLÉE DE L'OGNON

Le **Syndicat mixte d'aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon** a réalisé en 2020 et 2021 un **Plan de gestion stratégique** au côté du **Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté**.

Tout d'abord, **un état des lieux des milieux humides** du bassin versant a été effectué. Cette étape, primordiale, a permis de mieux connaître leurs fonctions et les menaces qui pèsent sur eux et ainsi **définir les enjeux territoriaux**. Puis, l'**outil d'aide à la priorisation** élaboré par le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté a été mobilisé afin d'obtenir une analyse regroupant l'ensemble des données connues à ce jour. Au total, **ce sont 939 ha de milieux humides (sur les 14 548 inventoriés) qui ont été jugés prioritaires** car importants par rapport aux enjeux de leur secteur.

Le Plan de gestion stratégique, construit avec l'ensemble des acteurs, vise à **améliorer l'état écologique des milieux humides du bassin versant**. Il propose ainsi **une étude plus fine des milieux humides**, des **actions de sensibilisation des acteurs** sur le rôle et l'importance de ces milieux ainsi que des **projets de restauration ou de préservation**.

Léa VIRCONDELET

Syndicat mixte d'aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon

Porteur du projet : Syndicat mixte d'aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon

Partenaires techniques : Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté, acteurs locaux

Coût total du projet : 16 000 € TTC



Zone humide sur la Linotte

L. Vircondelet - Syndicat mixte d'aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon

3 OPÉRATION CRAPAUDS DANS LE VAL SUZON

L'opération Crapauds, menée par le Groupe naturaliste universitaire de Bourgogne*, est une action bénévole de sauvetage des amphibiens (essentiellement le Crapaud commun) entre les communes de Val-Suzon et Messigny-et-Vantoux (21).

Afin d'éviter les écrasements d'amphibiens lors de leur traversée de la départementale en période de migration prénuptiale, différents dispositifs de protection ont été testés dès 2006. Depuis deux ans, **de mi-février à mi-avril**,

une barrière est installée le long de la route sur un tronçon d'un kilomètre et des seaux sont enterrés dans le sol contre les filets tous les 20 m. Ainsi, les amphibiens voulant rejoindre leur site de reproduction de l'autre côté de la route se retrouvent bloqués par la barrière qu'ils vont longer jusqu'à tomber dans l'un des seaux. Ils auront ensuite quelques heures à attendre avant d'être récupérés par **des bénévoles qui les feront traverser en toute sécurité !**

Porteur du projet : Groupe naturaliste universitaire de Bourgogne

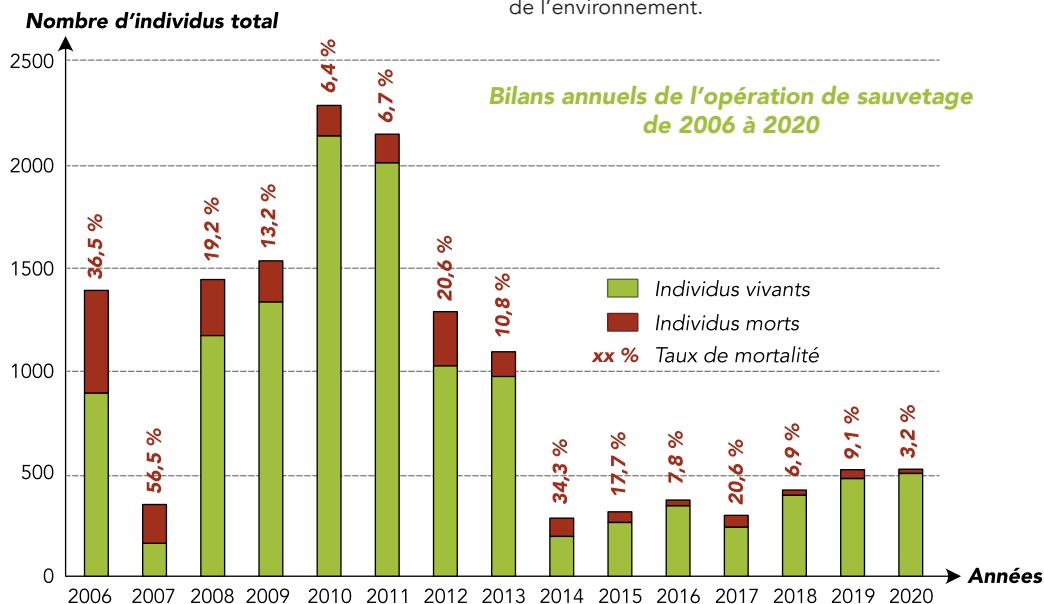
Partenaires techniques : Pays Seine-et-Tilles, Office national des forêts, Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la faune de Bourgogne, Département de Côte-d'Or

Coût total du projet :

3500€ TTC/an

Partenaires financiers : Pays Seine-et-Tilles (50%), Office national des forêts (50%)

* Le Groupe naturaliste universitaire de Bourgogne (GnuB), actif depuis 2006, est une association d'étudiants et de professeurs de l'université de Bourgogne menant différentes actions de protection de l'environnement.



Une étude est menée pour mieux cerner les couloirs de migration et envisager la construction d'une barrière pérenne avec crapauducs.

Solal MAIRE
Keiya GORET-IIHASHI
Groupe naturaliste universitaire de Bourgogne

4 UNE NOUVELLE VIE POUR UN MARAIS EN TÊTE DE BASSIN DE LA RIVIÈRE D'AIN

Afin d'améliorer les fonctionnalités du **marais des Souhautires**, couvrant **9,61 ha sur la commune de Sirod dans le Jura**, ainsi que la diversité des milieux naturels qu'il abrite, **des travaux de restauration ont été réalisés en février 2021** par Jura Natura Services.

Suite à une convention signée entre l'**Association communale de chasse agréée de Sirod**, propriétaire du site, et la **Fédération des chasseurs du Jura**,

cette dernière a piloté toute la phase de conception du projet et de travaux.

Au total, **2,13 ha de végétation ont été broyés et débroussaillés, 0,65 ha d'épicéas ont été exploités et 470 m de fossés ont été comblés**. Dans le même temps, **les trois mares du site ont été reprofilées** afin d'accueillir une plus grande biodiversité.

Ces opérations visant à **rouvrir le milieu** (c'est-à-dire à enlever les ligneux) et à **redynamiser les fonctionnalités hydrologiques** du milieu humide vont également permettre de favoriser une plus grande biodiversité spécifique à ce marais.



Sept mois après les travaux, le marais a repris des couleurs.
M. François - Fédération des chasseurs du Jura

Porteur du projet : Fédération des chasseurs du Jura

Coût total du projet : 60200€ TTC

Partenaires financiers : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (70%), Région Bourgogne-Franche-Comté (30%)

Michaël FRANÇOIS
Fédération des chasseurs du Jura

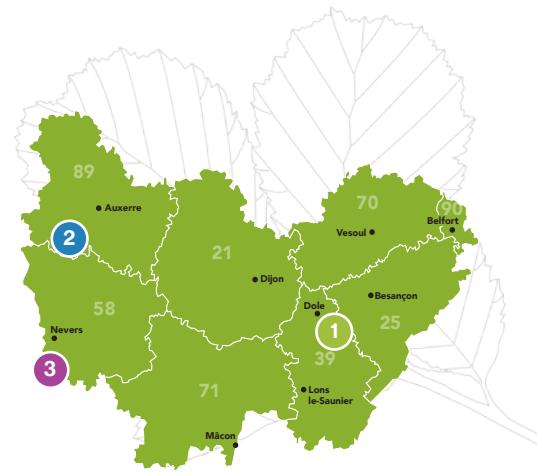
DES ACTIONS DANS LES TERRITOIRES

M. BOISSON et sa prairie lauréate du concours 2021

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Bresse du Jura



Orchis à fleurs lâches
F. Jeandenand - CEN Bourgogne



1 UN CONCOURS POUR RÉCOMPENSER DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

Depuis 2017, le **Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Bresse du Jura et la Chambre d'agriculture du Jura** organisent le **concours agricole des pratiques agro-écologiques «Prairies et parcours»** sur le territoire de la **Bresse jurassienne** afin de **valoriser les prairies ayant le meilleur équilibre agroécologique**.

Cette année, c'est le territoire de la **Vallée de l'Orain** qui a été retenu.

Cette vallée héberge encore des prairies permanentes inondables, riches en espèces patrimoniales dont l'**Orchis à fleurs lâches**, le **Courlis cendré**, etc.

Le 25 mai 2021, **quatre agriculteurs** ont présenté une parcelle aux membres du jury, composé de spécialistes dans les domaines agricole et environnemental. C'est le **GAEC Christophe d'Oussières** qui a remporté l'édition 2021 avec **une note de 61,4/66**.

La parcelle gagnante concourra dans sa catégorie (section fauche - plaine-moyennement humide) **au niveau national** dont le lauréat sera nommé lors du **Salon de l'agriculture 2022**.

À l'heure où les pratiques de drainage et de retournelement des prairies se développent très rapidement sur le territoire, **le maintien de cette prairie est à valoriser !**

Anaïs MOTTET

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Bresse du Jura

2 LES FORÊTS ET RIPISYLVES ANCIENNES DES PETITES VALLÉES DE PUISAYE À L'ÉTUDE

L'**Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)** a étudié de 2017 à 2020 le **concept de forêt ancienne** (n'ayant pas connu de défrichement depuis au moins 200 ans) pour les petites vallées de Puisaye (89) et évalué leur **fonctionnalité écologique** (étude « FRAPVAL »).

L'**arbre, véritable filtre naturel**, joue un rôle majeur pour le maintien et l'amélioration de la qualité des eaux superficielles et souterraines, et les **forêts alluviales* anciennes constituent de véritables reliques à préserver** et à examiner. Sur **5650 ha de forêts étudiés, seuls 83 ha**, en majeure partie situés en bordure du Tholon, se sont révélés être **des forêts alluviales ou ripisylves* anciennes en bon état**. La compréhension de leur fonctionnement permettra de justifier des mesures de conservation favorables à la biodiversité mais aussi à de nombreux services écosystémiques, comme ceux d'épuration et de rétention des eaux. Des objectifs sylvicoles durables garantissant leur préservation et leur meilleure résilience face aux effets des changements climatiques pourront aussi être développés.

Cette étude a abouti à la conception d'un «**guide pratique pour la gestion durable des ripisylves et des forêts alluviales**» disponible, ainsi que le rapport scientifique et sa synthèse, en bas de la page : www.yonne.fr/Territoire/Environnement/Protection-et-preservation-des-espaces-naturels-sensibles



Ripisylve

N. Baruch - Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne-Franche-Comté

Porteur du projet : INRAE

Partenaires techniques : Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne-Franche-Comté, IGN (service de l'Inventaire forestier), Fédération des eaux Puisaye-Forterre, EPAGE du bassin du Loing

Coût total du projet : 42360 € HT

Partenaire financier :

Département de l'Yonne (39 %)

Nadia BARUCH

Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne-Franche-Comté

L'HEURE DU BILAN POUR LE LIFE TOURBIÈRES DU JURA

Après sept années de mise en œuvre, le **programme Life tourbières du Jura**, coordonné par le **Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté**, a pris fin le 30 novembre dernier. Grâce au travail des six structures bénéficiaires et au soutien des cinq financeurs, **51 tourbières** du Doubs et du Jura **ont fait l'objet de travaux de réhabilitation hydrologique** sur 16 sites Natura 2000 et 32 communes.

Comme de nombreuses tourbières européennes, celles du massif du Jura ont subi de **multiples dégradations** (extraction de tourbe, drainage, rectification de cours d'eau, etc.) qui ont induit des **perturbations hydrologiques**. Depuis 2014, des opérations ont donc été mises en œuvre pour **améliorer le fonctionnement de ces écosystèmes fortement liés à la saturation en eau** : neutralisation de 21 km de fossés de drainage, restauration de 15 km de cours d'eau, réhumidification de 27 ha d'anciennes fosses d'extraction de tourbe, etc. Plusieurs **actions de sensibilisation et de communication** ont également permis de toucher près de 9 000 habitants du territoire et plus de 800 scolaires lors de visites de sites et de travaux, d'animations, de projections, d'expositions, de chantiers participatifs, etc.

Ce programme a ainsi contribué à **préserver durablement les espèces et les milieux naturels d'intérêt européen** en leur donnant de la résilience face aux changements climatiques. Parce qu'il reste encore des tourbières à réhabiliter dans le massif, **un nouveau programme Life est en cours de montage**.

Pour en savoir plus sur le programme et les actions mises en place, le replay de la web-émission de clôture est disponible ici :
<http://www.life-tourbieres-jura.fr/colloque-rubrique.html>

Porteur du projet : Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Partenaires techniques : EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, PNR du Haut-Jura, Syndicat mixte Doubs Dessoubre, Amis de la Réserve Naturelle du Lac de Remoray, DREAL Bourgogne-Franche-Comté
Coût total du projet : 8 500 000 € TTC sur 7 ans et demi
Partenaires financiers : Europe (47%), AERMC (40%), Région Bourgogne-Franche-Comté (4%), Départements du Doubs et du Jura (1% chacun)



3 VERS UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES MILIEUX HUMIDES DU SAGE ALLIER AVAL

Afin d'acquérir une connaissance précise des milieux humides et de répondre aux demandes d'usagers locaux tels que le monde agricole et les collectivités travaillant sur leurs documents d'urbanisme, la **Commission locale de l'eau du SAGE Allier aval**, porté par l'**Établissement public Loire**, s'est engagée en 2019 à **réaliser un inventaire non exhaustif** sur l'ensemble de son territoire d'intervention.

Mené en concertation avec les communes et leurs Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), ce travail sur quatre ans vise à **améliorer les connaissances et l'information sur les milieux humides inventoriés**, en constituant **un diagnostic homogène sur l'ensemble du territoire et un outil de planification et d'aide à la décision** pour les acteurs de l'eau du bassin versant.

Si les subventions demandées sont bien obtenues, **2022** sera la troisième année d'expertise et portera sur **14 communes de la Nièvre**. Elle consistera à **déterminer le caractère humide ou non des terrains et les limites des zones humides effectives** à partir de zones pré-cartographiées et sur la base des milieux naturels et de la flore présents (et par des relevés pédologiques si nécessaire).



Le Damier de la succise, papillon d'intérêt européen, fréquente les prairies humides.
G. Doucet - CEN Bourgogne

Loïc BOVIO
Établissement public Loire

Porteur du projet : Établissement public Loire
Partenaires techniques : Bureaux d'étude Acer Campestre, CESAME, Contrechamp, EPCI concernés, acteurs locaux
Coût total du projet : 1 663 940 € TTC (pour les 463 communes du territoire)
Partenaires financiers : Europe via le FEDER Auvergne-Rhône-Alpes (57%), Agence de l'eau Loire-Bretagne (43%)

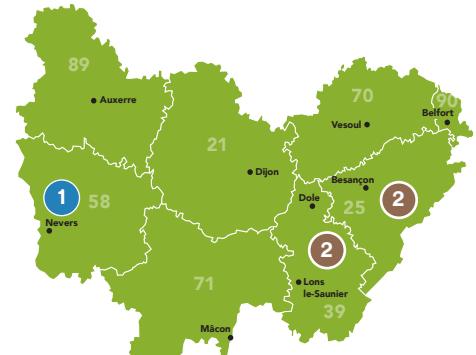
Pour en savoir plus :
<https://sage-allier-aval.fr/etude-dinventaire-des-zones-humides-et-delaboration-de-modalites-de-gestion-sur-le-bassin-allieraval/>

DES ACTIONS DANS LES TERRITOIRES



Coupe d'arbres pour remettre en lumière la mare de Saint-Bonnot (58)

Communauté de communes Les Bertranges



1 UN PROJET D'ENVERGURE POUR PROTÉGER UN IMPORTANT RÉSEAU DE MARES

L'inventaire des milieux humides du bassin versant des Nièvres réalisé en 2018 a mis en évidence une **forte densité de mares sur les communes de Giry et Saint-Bonnot (60 mares)**. Afin de restaurer et valoriser ce beau réseau de mares, la **Communauté de communes Les Bertranges** a répondu à l'**appel à initiatives pour la Biodiversité** lancé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Le projet ayant été retenu, la **Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la faune de Bourgogne (SHNA-OFAB)** a effectué au printemps 2020 un **inventaire des amphibiens** ainsi qu'un **diagnostic écologique** de l'ensemble des mares. De nombreuses espèces ont été recensées dont le **Triton crêté**, une espèce menacée. Ce travail a permis de **hiérarchiser les mares** en fonction de leur état de conservation et de **préconiser des mesures de gestion** adaptées à chaque site.

Cet automne, **des travaux de restauration** (curage, reprofilage de berges, mise en défens de berges avec création d'abreuvoir pour le bétail, coupe de la végétation des berges, etc.) ont été mis en œuvre par l'entreprise ARBEO sur **une quarantaine de mares**.

En parallèle, pour valoriser ce patrimoine naturel, des **chemins de randonnée** passant à proximité des mares ont été créés en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal. Des **panneaux pédagogiques** seront bientôt posés.

Elise BITAULT

Communauté de communes Les Bertranges

Porteur du projet : Communauté de communes Les Bertranges

Partenaire technique :

SHNA-OFAB (Société d'histoire naturelle d'Autun - Observatoire de la faune de Bourgogne)

Coût total du projet : 99 600€ TTC

Partenaire financier : Agence de l'eau Loire-Bretagne (80%)

2 DES SAPINS DE NOËL POUR LA BIODIVERSITÉ

Le **Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté** a proposé fin 2020 deux chantiers nature atypiques : **récupérer son sapin de Noël tout en préservant un milieu humide !**

Cette opération a réuni des **habitants**, des **adhérents** et des **bénévoles**, sur deux sites préservés par le Conservatoire de Franche-Comté :

• **le Barchet à Passonfontaine (25)**, labellisé Espace naturel sensible

• **la zone humide de l'étang de l'Heute à Besain (39)**. Sur ce site, grâce à la motivation des participants, **près de 200 pins**, qui avaient colonisé ce milieu humide et menaçaient son maintien, ont été distribués afin de décorer le village, les maisons et même l'EHPAD de Salins-les-Bains.

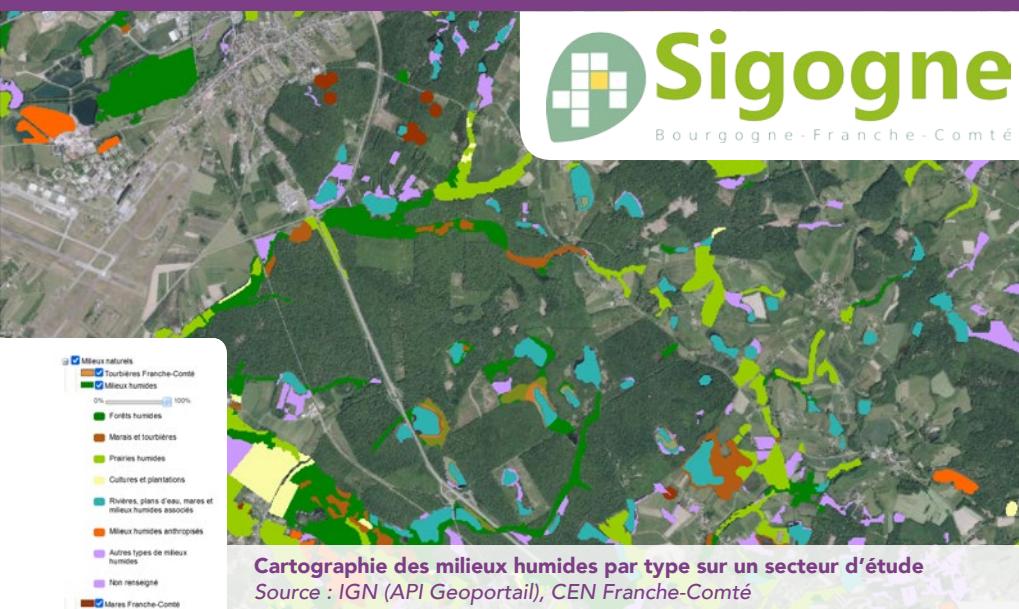
Elvina BUNOD

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



Les participants ont pu repartir avec un pin ou un épicea de Noël local.

T. Morvan - CEN Franche-Comté



SIGOGNE, LA PLATEFORME DE GÉOSERVICES POUR CONNAÎTRE LES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ

Sigogne est une plateforme de géoservices sur la biodiversité qui met à disposition des cartes et synthèses sur la flore, la faune, les habitats naturels et les milieux humides de la région, pour mieux appréhender les enjeux de biodiversité. Les données «milieux humides» qui y sont consultables proviennent de la base de données régionale administrée par le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté.

UN OUTIL CARTOGRAPHIQUE AU SERVICE DE LA GESTION DES MILIEUX HUMIDES

Cet outil permet d'**afficher diverses couches cartographiques comme celle des milieux humides*** et d'en **sélectionner les éléments suivant différents critères** (commune, type de milieu humide, etc.). Ces données cartographiques sont facilement **intégrables dans un logiciel de Système d'information géographique (SIG)**.

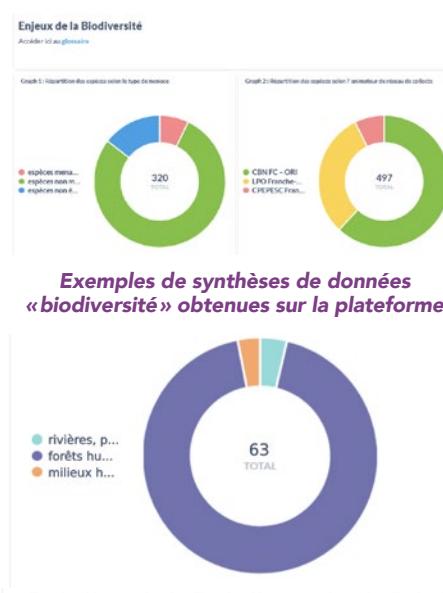
L'affichage de ces couches, combiné aux différentes fonctionnalités, **facilite la préparation du travail de terrain**. Dans le cas de suivi de populations d'une espèce donnée par exemple, des secteurs à prospection peuvent être identifiés en croisant la carte des milieux humides avec celle des observations historiques de l'espèce.

DES SYNTHÈSES QUI FACILITENT L'ANALYSE

La fonctionnalité de synthèses propose **graphiques et tableaux** sur les espèces protégées, les milieux humides, ou encore l'ancienneté des données. **Toutes les listes ainsi créées sont exportables** pour pouvoir être travaillées dans des logiciels de tableau. **Ces synthèses sont générées sur une zone d'étude au choix** qui peut être un zonage prédéfini (commune, parc naturel, maille kilométrique, etc.), se dessiner à l'écran ou être importée sous forme de périmètre SIG.

UNE PLATEFORME EN PLEINE ÉVOLUTION

Afin de répondre aux nouveaux besoins des utilisateurs, la plateforme est sur le point de connaître **de profonds changements**. Une interface moderne et plus intuitive, de nouvelles fonctionnalités et de nouvelles data-visualisations, sont à venir.



N'hésitez pas à contacter l'équipe via contact@sigogne.org pour prendre part aux tests utilisateurs et ainsi contribuer à l'amélioration de l'outil!

Noémie MASSOZ
Sigogne Bourgogne-Franche-Comté

Accédez à la plateforme sur www.sigogne.org/carto/

* Les milieux humides correspondent ici à une définition écologique plus large que la définition réglementaire des zones humides.



L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'ÉTANG DE MARCENAY

Créé au 13^e siècle pour la pisciculture, utilisé ensuite comme source d'énergie hydraulique pour la sidérurgie, l'**étang de Marcenay**, situé à une quinzaine de kilomètres de Châtillon-sur-Seine, est aujourd'hui un site touristique et de loisirs, connu également pour son patrimoine naturel remarquable. Il abrite en effet l'une des plus vastes roselières de Côte-d'Or, des marais tufeux, une biodiversité typique des milieux humides et de nombreuses espèces d'oiseaux.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et la Fédération de Côte-d'Or pour la pêche et la protection du milieu aquatique, propriétaires du site depuis 2016, veillent désormais sur ses richesses.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/depliant-Marcenay>

QUI CONTACTER ?

EN BOURGOGNE



Cécile DIAZ

Coordinatrice du Pôle Milieux humides
cecile.diaz@cen-bourgogne.fr
Tél : 03 80 79 25 99

www.cen-bourgogne.fr

EN FRANCHE-COMTÉ



Manon GISBERT

Coordinatrice du Pôle Milieux humides
manon.gisbert@cen-franche-comte.org
Tél : 03 81 53 04 20

www.cen-franche-comte.org

LETTER D'INFORMATION RÉALISÉE AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Pour les découvrir et profiter de la quiétude des lieux, un **sentier de 4 km**, ponctué de **panneaux d'information ludiques** et d'un **observatoire ornithologique**, a été aménagé.

Le parking et l'observatoire ornithologique sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Lettre d'information réalisée par les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté

Directeurs de publication :

Muriel LORIOD-BARDI
(CEN Franche-Comté)
Daniel SIRUGUE (CEN Bourgogne)

Comité de rédaction :

AELB, AERMC, AESN, ARB, CC Vosges du Sud, CC Puisaye-Forterre, CD 39, CD 90, CPIE Bresse du Jura, DREAL BFC, FDCJ, OFB, PNRM, Région BFC, SHNA-OFAB, SMAMBVO, SMMSBVA, SMYM, SR3A

Comité technique :

Cécile DIAZ, Caroline NAJEAN (CEN Bourgogne), Elvina BUNOD, Manon GISBERT, Adeline LEPOUTIER (CEN Franche-Comté)

Graphisme : Olivier GIRARD (CEN Bourgogne)

N° ISSN - 2431 - 3858
Imprimée à 5 000 exemplaires
par S'Print - Dijon